

Bilan de compétences, coaching d'orientation

« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. »
Confucius

« Il faut être enthousiaste dans son métier pour y exceller. »
Denis Diderot

Pourquoi faire un bilan ?

Vous vous sentez perdu(e), démotivé(e), vous vous posez des questions, vous avez envie de changement, d'évolution, de changer d'environnement professionnel ou même de changer de métier ?

Le bilan de compétences, le coaching d'orientation est peut-être ce qu'il vous faut !

Il vous permettrait de faire une pause, de réfléchir à votre avenir, de redonner du sens à votre vie et de retrouver des perspectives pour vous projeter, aller de l'avant. Et pourquoi pas de trouver un équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Le bilan de compétences permet de faire un point sur votre vie professionnelle, d'analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations. Il pourra vous aider à définir un projet professionnel cohérent, vous réorienter professionnellement ou valider un projet de formation. Les conditions de déroulement du bilan de compétences sont précisés dans les articles L6313-10, R6322-32 à 39 et R6322-56 à 61 du Code du Travail.

L'objectif du Bilan de compétences ?

Accompagné(e) de votre coach, vous mènerez une introspection qui vous amènera à une meilleure connaissance de vous-même, de qui vous êtes, de ce que vous voulez vraiment et de gagner en confiance.

En identifiant vos besoins, vos valeurs, vos aspirations, vos désirs, vos passions et vos rêves d'enfants,

En comprenant les raisons de vos échecs et de vos réussites,

En analysant vos compétences, vos savoir-faire et être (soft skills), vos ressources, et vos connaissances

Vous serez plus à même de construire un projet professionnel clair et réaliste.

Le bilan de compétences est souvent l'occasion de se donner un nouveau souffle, de retrouver du sens, notion si importante pour générer de l'énergie, de la motivation et de se mettre en action

Parfois il sera l'occasion d'une évolution professionnelle et parfois de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle, en reprenant de nouvelles études, en passant un concours, en faisant une VAE (validation des acquis de l'expérience), en changeant de branche ou en créant sa propre entreprise...

Les résultats, en termes de projet professionnel, varient selon les bénéficiaires.

C'est une démarche de projection positive vers l'avenir

Prenez rdv avec votre conseiller EXALTY au 06.79.83.13.71

Comment se passe le Bilan de compétences ? (Voir le schéma détaillé en bas de document)

Il se déroule en 3 phases :

- Une phase préliminaire : pour définir vos attentes, vous présenter les méthodes et techniques utilisées, définir l'organisation
- Une phase d'investigation : Bilan personnel, réflexion autour des équilibres de vie, exploration de vos besoins, de vos valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité, identifier vos compétences, savoir, savoir-faire et savoir-être, Évaluer le champ des « possibles », définition de votre projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de vous permettre soit de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

- Une phase de conclusion : pour établir un **projet professionnel** réaliste et prévoir les étapes de sa mise en œuvre.

A la fin du bilan, vous recevrez un document de synthèse accompagné des conclusions détaillées du bilan.

Pour Qui ?

Que vous soyez salarié du secteur public ou privé, demandeur d'emploi, jeune ou moins jeune, personnes au foyer, ou chef d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un bilan de compétences. Nous nous engageons dans les 48h après votre demande de contact, à vous présenter le bilan de compétences, lors d'un rendez-vous informatif et gratuit.

Durée 24 heures

Nombre d'heures total : 24 h comprenant des entretiens avec le bénéficiaire : 14h (7 fois 2 heures) et un travail individuel du bénéficiaire : 10h

Où se déroule les rencontres, espaces de travail ?

Directement sur notre Site d'accueil Bilan de Compétences, ou par web-meeting si nécessaire. Notre site d'accueil est situé :

EXALTY
13 allée Ginestas 33650 LA BREDE
A proximité de la Zone d'Activité « La Prade »

Un bureau dédié de 20 m2
Parking privé et accès internet haut débit gratuit pour vos démarches.
Espace convivial et spacieux, permettant la confidentialité des échanges.

Documentation mis à disposition. Accès à l'outil informatique en autonomie.



Espaces et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Prenez rdv avec votre conseiller EXALTY au 06.79.83.13.71

Modalités et délais d'accès

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr.

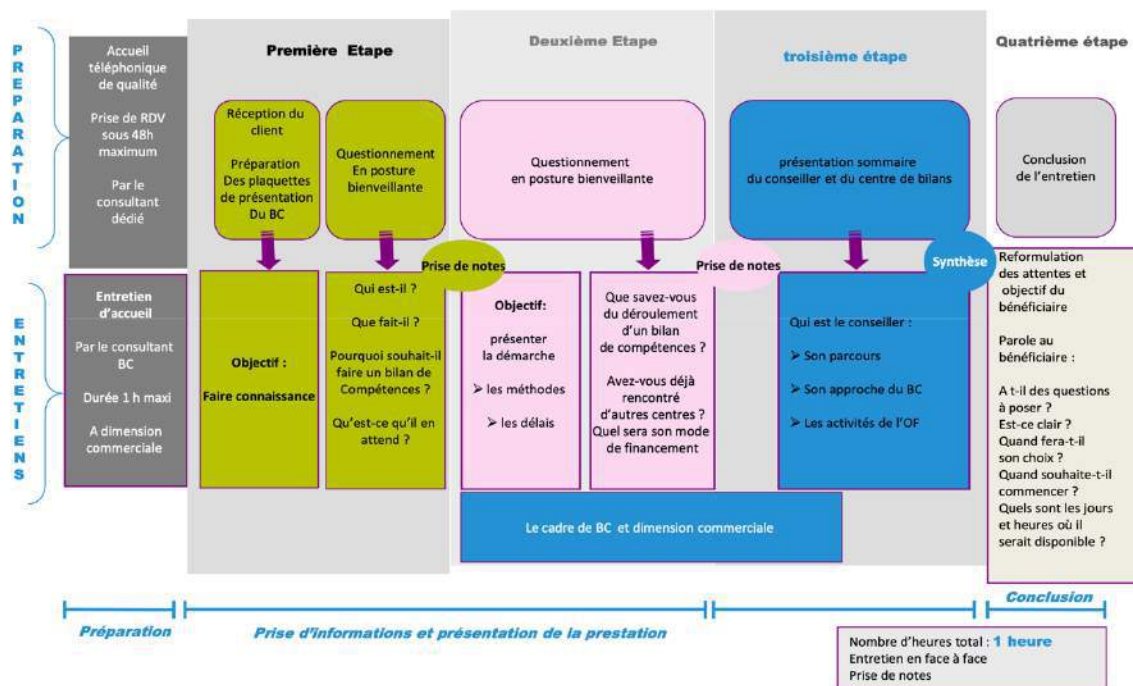
La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Coût de la prestation : 2 100,00 € TTC (dont TVA 20%)

Cette offre de formation est éligible au CPF* (*Compte Personnel de Formation)

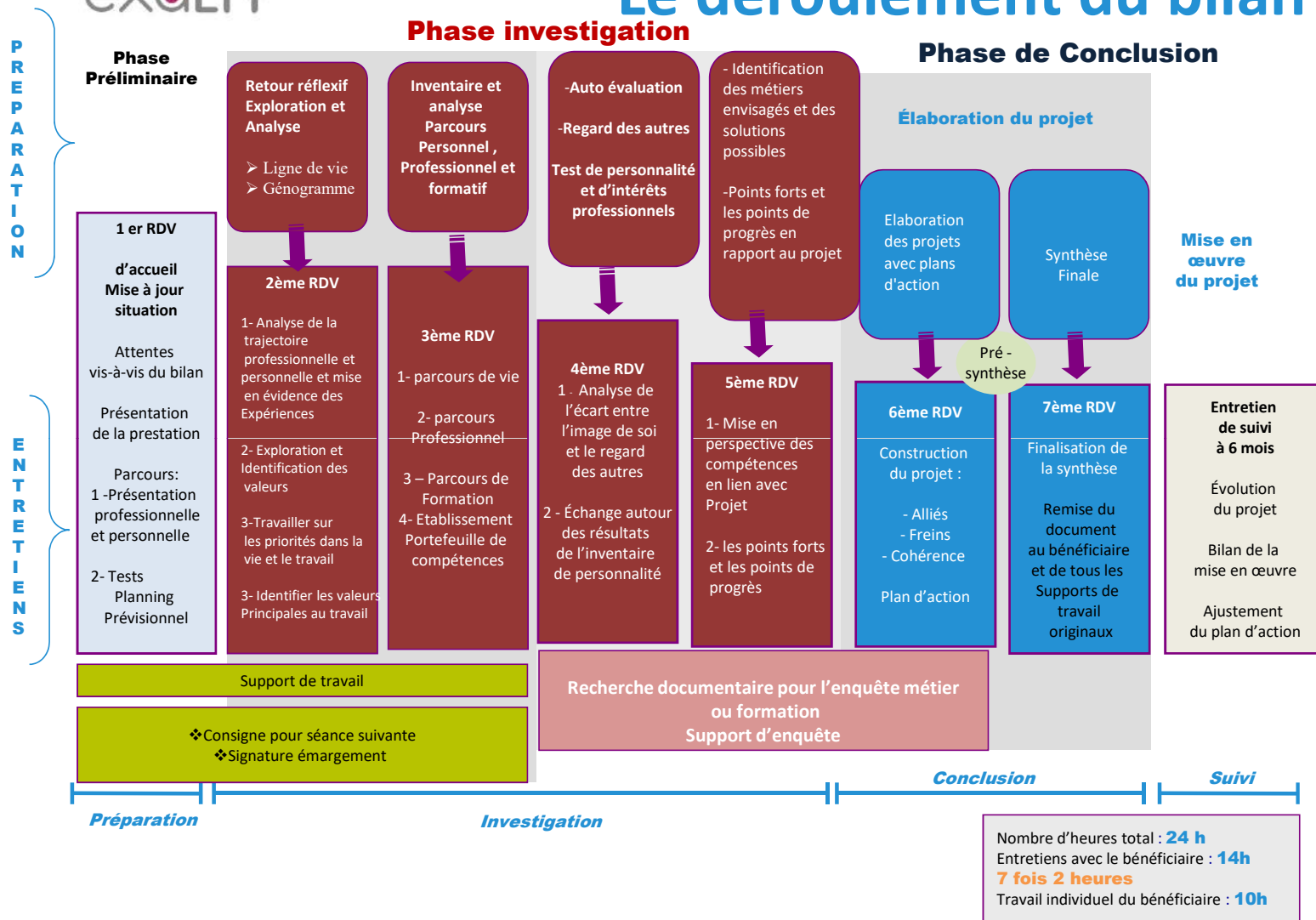
Le montant final est facturé au prorata des heures d'entretien individuel réalisés.

L'entretien Préalable



Prenez rdv avec votre conseiller EXALTY au 06.79.83.13.71

Le déroulement du bilan



Prenez rdv avec votre conseiller EXALTY au 06.79.83.13.71